

Sommaire

Actualités du MMAISP

Le Dr Raymonde Goudou recherche l'expertise du Canada

Le Sursaut - mardi 22 octobre 2019

Le personnel du ministère de la Modernisation s'approprie la loi

L'Intelligent d'Abidjan - lundi 21 octobre 2019

Fonctionnaires

La grosse galère des professeurs pour se loger

Soir Info - mardi 22 octobre 2019

La Mugefci signe une convention de remise de 20% sur des achats

Le Nouveau Réveil - mardi 22 octobre 2019

Société

Raymonde Goudou Coffie prêche le civisme et la responsabilité aux élèves de Toumodi

Le Sursaut - mardi 22 octobre 2019

Politique

Le Président Ouattara échange avec le Premier ministre Shinzo Abe

Le Patriote - mardi 22 octobre 2019

Siandou Fofana mobilise 2 500 milliards de F cfa !

Fraternité Matin - mardi 22 octobre 2019

Les 1647 représentants des partis politiques attendus

Fraternité Matin - mardi 22 octobre 2019

549 commissions électorales locales à créer pour 2020

Le Patriote - mardi 22 octobre 2019

Affi reçoit la visite du nouvel ambassadeur des USA

Notre Voie - mardi 22 octobre 2019

LOI SUR LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Le Dr Raymonde Goudou recherche l'expertise du Canada



du citoyen. Son Excellence Mme Julie Shouldice, qui a reconnu que de par l'organisation politique du Canada, de nombreuses formes de modernisation de l'Etat existent a indiqué qu'il n'existe pas une loi une loi sur la modernisation de l'Administration. En revanche il en existe une sur la modernisation de la Fonction publique. Elle a toutefois suggéré au ministre de la Modernisation de l'Administration de préparer à son attention une revue documentaire sur les différents textes juridiques sur la modernisation au niveau des différentes provinces du Canada. Avec la promesse de revenir et de poursuivre les discussions dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Modernisation et l'Ambassade du Canada.

Participant à Lyon à la 6ème Conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme, le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a réaffirmé le 10 octobre 2019, l'engagement du gouvernement dans la lutte contre ces trois maladies.

L'ambassadeur du Canada près la République de Côte d'Ivoire Son Excellence Mme Julie Shouldice a été reçue en audience lundi par le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. La ministre a partagé avec son hôte sa volonté de rédiger un projet de loi qui adopté viendra encadrer la politique de modernisation de l'Administration en lui donnant une base légale et juridique. Pour ce faire en collectionnant les différentes expériences des pays qui ont une longue et riche tradition en matière de modernisation de leurs administrations, elle a également retenu le cas du Canada, un pays dont le développement est aussi bâti sur la décentralisation. Invitée en janvier 2020 à la foire de Schwanigen sur les Villes Intelligentes, la ministre Raymonde Goudou Coffie se propose d'effectuer un voyage d'immersion au Québec pour voir en quoi le fonctionnement de son administration pourrait intéresser la Côte d'Ivoire. Elle a exposé à Mme l'ambassadeur du Canada la vision de la Modernisation de l'Administration du gouvernement et décrit ses principaux enjeux. Elle a par ailleurs informé son hôte sur les nombreux chantiers en cours et ceux déjà réalisés. Tout en mettant en relation la bonne gouvernance et la modernisation de l'Administration et la modernisation de ladite administration avec le souci de satisfaire les besoins



Accès à l'information d'intérêt public / En collaboration avec la Commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP), le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public, à l'initiative...

Le personnel du ministère de la Modernisation s'approprie la loi



Photo de famille (Photo DR)

En collaboration avec la Commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP), le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public, à l'initiative de sa Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération a organisé un atelier le mercredi 16 Octobre 2019 à l'Inades à Cocody. Cet atelier de renforcement des capacités des unités opérationnelles du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public visait à voir comment faciliter l'accès à l'information d'intérêt public aux usagers des services dématérialisés de ce ministère, et assurer un traitement de l'information conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il ambitionnait également de doter les administrateurs et opérateurs des services dématérialisés en l'occurrence OSEP et MILiE des outils nécessaires au traitement et à la diffusion des informations et enfin de proposer et d'adopter des résolutions destinées à faciliter l'exercice du droit à l'information. Les travaux de cet atelier se sont articulés autour de deux communications en plénière. Elles ont été faites respectivement par madame Félicité Kramo, Directrice des Opérations de la CAIDP et Bamba Souleymane, Directeur des Affaires Juridiques. La communication de madame Kramo qui a présenté le texte de loi autour de cinq points fait ressortir que deux principes fondamentaux fondent cet instrument juridique. Le droit d'une part pour toute personne physique ou morale, sans discrimination, d'accéder à des informations d'intérêt public et aux documents publics, et l'obligation d'autre part pour les organismes publics de diffuser tous

les informations et les documents qu'ils détiennent. Cette loi cependant comporte des restrictions relatives aux informations et documents non communicables. Les documents non communicables aux termes du chapitre 3 de cette loi se composent de tout document et de toute information dont la divulgation pourrait porter atteinte entre autres, au secret des délibérations du gouvernement et des autorités relevant du pouvoir exécutif, au secret de la défense nationale. Des voies de recours existent pour tout usager-client non satisfait. Elles sont de deux types : le recours administratif exercé devant le supérieur hiérarchique de l'organisme public saisi devant la CAIDP. Et le recours juridictionnel devant la chambre administrative de la Cour Suprême. Bamba Souleymane a présenté la CAIDP comme une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect du droit des personnes d'accéder à l'information et aux documents publics. Cette instance est dotée de 3 organes : le Conseil, la Présidence et le Secrétariat général. Joseph Thierry Gnekre, directeur de cabinet représentant le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, s'est félicité de la qualité des recommandations dont la création prochaine d'un cadre formel de collaboration entre le MMAISP et la CAIDP représentée à cet atelier par son Secrétaire général Koné Mamadou.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE PROXIMITÉ DANS L'INDÉNIÉ-DJUABLIN / Des enseignants contraints de partager des maisons avec leurs élèves

La grosse galère des professeurs pour se loger



Un collège de proximité à Abengourou (Ph ZN)

Abengourou, un de ces petits matins nuageux de lundi. Il est environ 6h. Alors que le soleil montre difficilement ses premiers rayons, Kouadio Kouamé Ferdinand, professeur de Physique-chimie au collège moderne de la sous-préfecture de Yakassé-Féyassé (25 km au nord d'Abengourou), enfourche sa moto. Il est suivi de Niamien Konan, professeur d'Anglais dans le même établissement scolaire. En une demi-heure, sur leurs engins, les deux enseignants entendent rallier leur lieu de travail situé en province, sur l'axe routier menant à Agnibilékrou. Et ce, pour dispenser des cours, à partir de 7 h. En fin de journée, ils devront refaire le même trajet, pour rentrer en famille à Abengourou. De nos investigations, il ressort que la situation de ces deux enseignants qui partent à l'aube de la capitale de l'Indénié, pour aller dispenser des cours dans des collèges de proximité situés en zone rurale, n'est pas isolé. De nombreux enseignants affectés dans ces nouveaux établissements ouverts dans de gros bourgs dans le pays profond, résident dans la capitale de région ou de département. Quotidiennement, ils font la navette entre la province et leurs lieux d'habitation. A Abengourou, c'est le cas de la plupart des professeurs exerçant au collège moderne d'Amélékia (15 km au Nord-Est d'Abengourou), de Sankadiokro (12 km d'Abengourou) et même d'Apprompronou, localité située à une trentaine de kilomètres au Nord de la capitale de l'Indénié. Chaque matin, ces enseignants sont astreints à trouver des moyens de déplacement, pour rejoindre leur poste en "brousse" (sic). Alors que certains effectuent le déplacement sur leurs engins à deux roues, d'autres subissent les contraintes des taxis-brousse qui desservent les localités en question. A

l'évidence, il faut, chaque mois, prévoir de l'argent pour le transport. L'exercice est périlleux. Notamment en période d'harmattan où la visibilité, réduite par le brouillard, rend difficile le déplacement à moto. Ou encore en période de pluie. En clair, ces enseignants rencontrent d'énormes difficultés pour se trouver un logement dans les localités où ils sont affectés.

Le difficile accès à l'habitat Dans la région de l'Indénié-Djuablin en général, et dans le département d'Abengourou en particulier, de belles bâtisses sont construites dans les gros bourgs. De Niablé à Apprompronou en passant par les localités de Zaranou, Ebilassokro, Sankadiokro, Yakassé-Féyassé et autre Zamaka, les revenus des cultures de rente de cette région forte-ment agricole, permettent aux populations qui en ont les moyens, de construire des logements décentes. Toute situation qui confère à ces localités rurales, les commodités des villes modernes. Pour rapprocher l'école des apprenants, et dans le cadre de la politique de l'école pour tous, des collèges de proximité sont ouverts dans ces villages modernes. L'ennui est que les enseignants affectés dans ces zones n'ont, malheureusement pas, accès à ces logements décentes. « En général, les logements construits par les populations en zone rurale, sont destinés à leurs familles et ne sont pas à louer. Ce sont leurs maisons de province réservées pour elles-mêmes. En 2007, lorsque j'ai été affecté à Yakassé-Féyassé, mes collègues et moi, nous habitions une petite cité où il y avait des studios. Mais en définitive, après quelques mois, le propriétaire des lieux nous a demandé de libérer les maisons parce qu'il devait les attribuer à ses parents. Le scénario s'est répété en juillet 2016, dans le second logement que j'ai occupé. Pour éviter chaque fois d'être vidé de la sorte, j'ai décidé de trouver une maison en ville à Abengourou, et de faire la navette » explique Kouadio Kouamé, professeur de Physique-chimie à Yakassé-Féyassé. Le cas d'André Adon, son collègue enseignant de Lettres modernes dans le même établissement, est plus ahurissant. « Le propriétaire de la maison avait des difficultés financières pour achever sa maison en construction. Je me suis proposé de l'aider à la terminer, pour qu'il me la cède pour la location. Mais une fois la maison achevée, je ne l'ai occupée qu'à peine deux ans. Un matin, le propriétaire est venu me demander de la libérer parce qu'elle devrait revenir à ses parents maternels. Notre économiste qui vit la même situation, a été aussi contraint de résider en ville », explique cet enseignant du collège moderne de Yakassé-Féyassé. Autre localité,



Un collège de proximité à Abengourou (Ph ZN)

même réalité : le village d'Apprompronou. Dans cette bourgade située à une trentaine de kilomètres au Nord d'Abengourou, un riche opérateur économique a construit un collège moderne de proximité, qu'il a cédé à l'État ivoirien. « Malheureusement, nous sommes dans un gros village et il n'y a pas de logements disponibles pour nos enseignants », se désole le principal de l'établissement, que nous avons approché. Pour tout dire, les professeurs affectés en zone rurale ont des difficultés d'accès au logement. Conséquence : certains de ces enseignants sont obligés de parcourir, tous les jours, de longues distances à moto en aller et retour, contraints qu'ils sont, de se trouver un logement à Abengourou. « Cela nous revient relativement plus cher puisqu'en plus du loyer en ville, il faut prévoir aussi le transport au quotidien », relèvent-ils en chœur. Ceux qui ont un peu plus de chance de se trouver une maison dans ces gros villages, subissent le diktat des propriétaires de ces logements. Ils doivent déboursier au minimum entre 40 et 50 000 F Cfa/mois, pour un logis de 2 à 3 pièces. Et ce, avec le risque constant de se faire vider, pour que la maison revienne à la famille du propriétaire. Les enseignants du collège moderne d'Amélékia (15 km au Nord-Est d'Abengourou) n'échappent pas à cette difficulté d'accès au logement, à leur poste. Pour éviter le chantage de certains logeurs, la plupart de ces fonctionnaires préfèrent résider dans la capitale de l'Indénié et faire quotidiennement le trajet à moto ou en taxi-brousse. Même scénario au nouveau collège moderne de Sankadiokro (12 km d'Abengourou). Ici également, Soumahoro T., le principal, et ses collaborateurs résident à Abengourou et font le trajet au quotidien. Au collège moderne de Zaranou, sous-préfecture située sur une route cahoteuse, à 45 km au Sud-Est d'Abengourou, les enseignants, moins chanceux, vivent une situation différente et plus difficile.

Contraints de partager le logis avec leurs élèves... Créé en 2011, ouvert en 2012 et relocalisé sur son nouveau site en 2015, le collège moderne de Zaranou (45 km au Sud-Est d'Abengourou) comptait pour l'année 2016, quatorze (14) professeurs pour 693 élèves. Ici, les enseignants n'ont pas la possibilité de résider à Abengourou et de faire la navette. Il faut impérativement trouver un logement dans la localité. Une situation similaire à celle des enseignants du collège moderne d'Ebilassokro, situé à 7 km de Zaranou. Véritable épreuve pour ces fonctionnaires. Ici, de nombreux enseignants sont contraints de partager le logis d'un tuteur. Ou encore d'être à trois ou à quatre dans le même logement. « Nous vivons pratiquement dans la promiscuité dans les cours communes avec des parents et il est

très difficile d'avoir un logement où on peut bénéficier d'une intimité avec sa petite famille », explique Oboueu Jérôme, professeur de Lettres modernes au collège moderne de Zaranou. A l'entrée de la localité, un projet immobilier d'une trentaine de logements, a été initié par les populations. Mais à ce niveau, le loyer non négociable est fixé à 70 000 F Cfa pour le logement de 2 pièces. « C'est un réel calvaire que nous vivons ici. Les anciens sont contraints de soutenir les nouveaux professeurs, en partageant avec eux, leurs logis. Vous comprenez que la cohabitation n'est pas toujours aisée, surtout lorsque le logement se trouve dans une cour commune et que les enseignants ont des familles », témoigne Yao Archange, professeur d'Anglais au collège de Zaranou. Un peu plus humiliant à Damé (10 km au Sud-Est d'Agnibilékrou) où le témoignage de Jules Kossonou est pathétique. « Nous partageons souvent les domiciles avec nos élèves. Puisque nous vivons dans leurs cours familiales. Quelle autorité avons-nous alors sur eux ? », interroge-t-il piteux. N'zi Mathieu, professeur de Physique-chimie et responsable syndical à Yakassé-Féyassé, note que les effectifs en personnel enseignant des collèges de proximité chutent d'année en année, du fait des conditions difficiles d'accès au logement.

ZEPHIRIN NANGO

Amélioration de la capacité socio-économique des fonctionnaires

La Mugefci signe une convention de remise de 20% sur des achats



Mesmin Comoé, Pca de la Mugefci, a paraphé les documents du contrat.

La Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de Côte d'Ivoire (Mugefci) a contracté, le jeudi 17 octobre 2019, une convention avec le groupe Orca, spécialisé dans la vente d'articles divers. Selon le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé, l'accord entre en vigueur dès sa signature et l'achat qu'il a lui-même effectué, munit de sa carte intelligente Mugefci, en est la preuve. Mesmin Komoé s'est réjoui qu'un de ses engagements de campagne, visant à mener une politique pour accroître la capacité socio-économique des fonctionnaires se réalise ainsi. Aussi, a-t-il invité les adhérents de la Mugefci à investir les boutiques du partenaire. Mohamed Esabi, responsable du magasin sur le "Vge", au nom de Jalal Kwarar, Pdg, a salué cet accord qui vise à faciliter la vie de tous les Ivoiriens.



La ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, le Dr Raymonde Goudou Coffie est en campagne ce matin au Lycée Moderne 1 de Toumodi pour promouvoir le concept de l'Ivoirien nouveau auprès des élèves dudit établissement.

Raymonde Goudou Coffie prêche le civisme et la responsabilité aux élèves de Toumodi

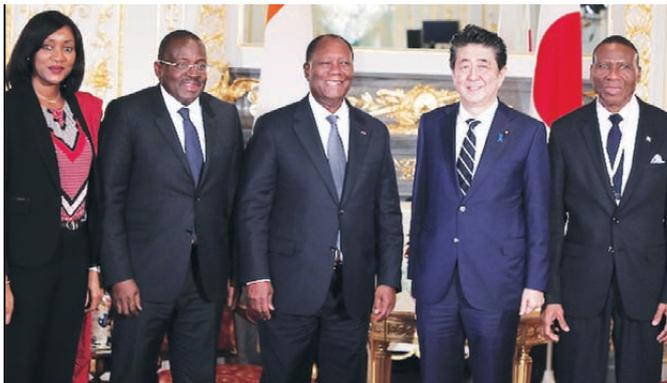


La ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, le Dr Raymonde Goudou Coffie est en campagne ce matin au Lycée Moderne 1 de Toumodi pour promouvoir le concept de l'Ivoirien nouveau auprès des élèves dudit établissement. Excellence, respect des Institutions de la République et du bien public, voilà à grands traits le portrait-robot du nouveau citoyen de la Côte d'Ivoire, pays qui ambitionne d'être émergent, moderne et modèle. Dans ce Lycée de Toumodi, où les élèves viennent à travers l'apprentissage se former et découvrir comment et combien le savoir doublé du savoir-être, permet de mieux intégrer le tissu social, le civisme ne semble pas toujours la vertu la mieux partagée par le plus grand nombre d'apprenants. Nombre d'élèves, membres de syndicats estudiantins sont malheureusement bien souvent à la pointe des grèves intempestives, des perturbations des cours, des violences scolaires avec des périodes de congés anticipés. Si Toumodi et le Lycée Moderne 1 ne constituent pas l'exception au niveau de toutes les affections que connaît chaque année l'Ecole ivoirienne, les Autorités ivoiriennes ont décidé de prendre les taureaux par les cornes, avec un accent sur la sensibilisation. C'est ce qu'a décidé de faire ce matin, la Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public, pour encourager les jeunes de sa ville d'origine et notamment tous les élèves à ne pas

se soustraire des progrès induits par la mise en œuvre de l'ambitieux programme social du gouvernement. Au nom du gouvernement qui a mis le citoyen ivoirien au centre de ses priorités et davantage la jeunesse pour laquelle, il démultiplie les programmes de formation et d'insertion socio-professionnel, le Dr Raymonde Goudou Coffie, aura dans son programme une rencontre avec les leaders syndicaux. Entourée des autorités administratives et des responsables de l'Education nationale de la ville, elle vantera l'importance de l'instruction et de la formation et donc de l'éducation que l'Etat a le devoir de donner à chacun de ses citoyens. Et comment le citoyen qui accepte qui se former finira par se réaliser pour être utile à lui-même, à sa famille et à sa communauté sociale. Dans un monde devenu férocement concurrentiel, le Dr Raymonde Goudou Coffie, une féru de la formation, démontrera la nécessité pour chacun de se donner par l'instruction et la formation, les moyens intellectuels et techniques de son indépendance véritable. Elle rappellera que les âges que portent ces élèves sont favorables pour les études et pour apprendre à dessiner la trajectoire que chacun demain voudra donner à sa vie. Cela passe aussi par le respect des règles établies par le ministère de l'Education et en vigueur dans les écoles, collèges et lycées de Côte d'Ivoire. Dont l'observation de la durée légale de l'année académique et des départs en congés et vacances scolaires conformément aux calendriers définis par l'autorité. La ministre montrera encore aux lycéens combien l'Etat se préoccupe des conditions de leur apprentissage. Elle fera don de 250 tables-bancs et de kits scolaire au Lycée moderne 1 de Toumodi.

JAPON / Une journée chargée. A Tokyo dans le cadre de l'intronisation du nouvel empereur japonais, Alassane Ouattara eu plusieurs entretiens hier.

Le Président Ouattara échange avec le Premier ministre Shinzo Abe



Les échanges ont été fructueux entre le Président Ouattara et le Premier ministre japonais. (Ph. DR)

entre la Côte d'Ivoire et le Japon, notamment les échanges commerciaux et les investissements et sur la formation des ressources humaines et les questions de paix et de sécurité dans la région Ouest-Africaine. Notons que le chef de l'Etat prendra part, ce mardi 22 octobre 2019, en compagnie de la Première Dame, Dominique Ouattara, à la cérémonie d'intronisation de l'Empereur Naruhito, au Palais impérial de Tokyo

THIERY LATT

Une journée chargée. A Tokyo dans le cadre de l'intronisation du nouvel empereur japonais, Alassane Ouattara eu plusieurs entretiens hier. Le chef de l'Etat ivoirien a eu une séance de travail avec le Premier ministre du Japon, Shinzo Abe, au Palais d'Akasaka. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Dans ce cadre, le Premier ministre japonais a noté, avec satisfaction, la signature, lors de la TICAD 7, d'un protocole de partenariat entre la Côte d'Ivoire et la société japonaise Toyota pour l'installation d'une usine d'assemblage de véhicules en Côte d'Ivoire. Shinzo Abe s'est aussi réjoui de l'accroissement du nombre d'entreprises japonaises qui s'installent en Côte d'Ivoire, avant de s'engager à poursuivre l'appui du Japon avec, notamment, un don de 25,5 milliards de F CFA pour la réhabilitation du bâtiment central du CHU de Cocody. Alassane Ouattara a, pour sa part, tenu à exprimer la compassion du peuple ivoirien à l'endroit du gouvernement et du peuple japonais après le passage du typhon Hagibis qui a fait plusieurs victimes et causé d'importants dégâts matériels. Le Président de la République s'est félicité de la parfaite convergence de vues avec le Premier ministre et le gouvernement japonais, notamment sur les questions économiques et sociales et sur la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest. Enfin, il a réaffirmé au Premier ministre japonais le soutien de la Côte d'Ivoire à la candidature du Japon comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2021 - 2022. Dans la même journée, le Président Alassane Ouattara a reçu en audience l'Association d'Amitié Parlementaire Japon - Union Africaine. Les échanges ont porté sur les relations économiques

Table ronde des bailleurs à Dubaï / Le ministre du Tourisme et des Loisirs a mené une offensive de charme aux Émirats arabes unis qui a abouti à d'importants accords d'investissement.

Siandou Fofana mobilise 2 500 milliards de F cfa !



Des accords d'investissement vont traduire en actes concrets "Sublime Côte d'Ivoire". (PHOTOS : DR).

d'inflation est faible, inférieur à 1% ; son taux de chômage également et son Pib par habitant est en constante augmentation. Avec ce coup de maître réalisé à Dubaï, le rêve d'une Côte d'Ivoire émergente qui se réalise par le tourisme, à travers la triple finalité de Sublime Côte d'Ivoire : « développer un moteur de croissance du Pib et démultiplier les recettes fiscales, favoriser le développement territorial hors Abidjan, créer un réservoir d'emplois », est en passe de devenir une réalité bien concrète à l'horizon 2025. C'est donc l'ensemble de ces arguments, tenant essentiellement autour d'une vision pragmatique, de la sécurisation des investissements, d'un environnement des affaires des plus attractifs et d'une garantie pérenne de retour sur investissements, qui a séduit les investisseurs qui ont contracté avec la Côte d'Ivoire, au sortir de la table ronde.

SERGES N'GUESSANT

Initiée à Dubaï par le ministre du Tourisme et des Loisirs, la table ronde des bailleurs s'est achevée sur de bonnes notes pour Siandou Fofana. En effet, du 20 au 21 octobre, au Palace Ritz-Carlton de Dubai international Financial City, ce sont un peu plus de 5 milliards de dollars US qu'il a glanés auprès des bailleurs, investisseurs et fonds souverains. Soit environ 2500 milliards de FCfa. La moisson, on peut l'affirmer, a été abondante pour Siandou Fofana qui avait à ses côtés le ministre Patrick Achi, secrétaire général de la Présidence de la République. Car l'objectif initial de cette table ronde était de récolter environ 1,5 milliard de dollars à Dubaï. étant entendu que la stratégie visait à obtenir, progressivement, 5 milliards de dollars auprès des fonds du golfe sur 7 ans. C'est, en somme, un véritable coup de maître qui a été opéré en 48h. L'optimisme, en termes de prospective, en matière de tourisme pour la Côte d'Ivoire n'est donc pas béat, eu égard à la fiabilité de "Sublime Côte d'Ivoire", la stratégie nationale de développement touristique. Selon la Banque mondiale, le pays possède l'une des économies les plus dynamiques du monde. il a connu une croissance de plus de 7% par an au cours des sept dernières années et devrait continuer à croître à ce rythme au cours des prochaines années. Son taux



Cei / Commissions électorales locales / Pour l'année 2020, Coulibaly Ibrahime Kuibiart a informé que son institution compte créer 549 commissions électorales locales.

Les 1647 représentants des partis politiques attendus



La président de la Cei, Coulibaly Kuibiart, les membres de son staff et les personnalités des partis politiques après la rencontre. (PHOTOS: SÉBASTIEN KOUASSI)

Après la mise en place de l'organe central de la Commission électorale indépendante (Cei) le 2 octobre, place maintenant à la désignation des représentants des partis politiques dans les commissions électorales locales (Cel) jusqu'au 15 novembre. Hier, le président de l'institution en charge d'organiser les élections en Côte d'Ivoire, Coulibaly Ibrahime Kuibiart, recevant les formations et groupements politiques au siège de sa structure sise à Cocody-II Plateaux, a évoqué l'urgence de la nomination de ces personnalités devant animer les démembrements de la Cei. A cet égard, il a soutenu que l'ensemble des entités politiques membres devra proposer « au total 1647 personnalités, dont 93 pour les commissions électorales régionales, 246 pour les commissions électorales départementales, 1134 pour les commissions électorales sous-préfectorales et 174 pour les commissions électorales communales ». Il a précisé que les représentants de l'autorité préfectorale, au nombre de 549, devront être proposées par le ministère de l'administration du territoire et de la Décentralisation. Coulibaly Kuibiart a tenu à porter à la connaissance de tous que le nombre de commissions électorales locales que la Cei compte créer pour l'année 2020 est de 549, réparties en 31 Commissions électorales régionales (Cer), en 82 commissions électorales départementales (Ced), en 38 commissions électorales sous-préfectorales (Cesp) et en 58 Commissions électorales communales (Cec). « Dès réception de vos propositions, les membres de ces commissions locales seront nommés par décision du président de la Cei pour une durée des sessions spécifiques définies par la commission centrale », a-t-il précisé aux représentants des partis et groupements politiques présents à cette rencontre et celui du ministre de l'administration du territoire et de la Décentralisation. en effet, compte tenu l'importance de cette réunion, les

formations politiques siégeant à la Cei ont dépêché des cadres issus de leurs rangs pour parler en leur nom. ainsi, Mamadou Sanogo, était présent autour de la table de réunion en qualité de directeur exécutif adjoint en charge des élections du rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (rhdp). L'alliance des forces démocratiques de Côte d'Ivoire (afdc) avait pour représentant Kouakou Kra, vice-président chargé des élections du Front populaire ivoirien (Fpi). La Ligue des mouvements pour le progrès (Lmp), et le GpPaix avaient respectivement comme porte-voix bamba Zoumane et rosé Koné. Les représentants de l'aid-umpp étaient également là. Coulibaly Kuibiart leur a fait savoir que les commissaires locaux ne sont pas liés à la Cei par un contrat de travail, au sens du code du travail. « Par ailleurs, à l'instar des membres de la commission centrale, même si à la différence de ceux-ci, ils n'ont pas prêté serment, les commissaires locaux, c'est-à-dire, les personnalités que vous auriez à nous proposer, exerceront leur mandat en toute indépendance vis-à-vis des entités qui les ont proposées et n'auront aucun compte à leur rendre », s'est-il empressé d'ajouter. Le président de Cei a également fait savoir que les représentants des Cel, une fois nommés et installés dans leurs fonctions, bénéficieront de séances de formation visant à leur faire connaître les missions et le fonctionnement de l'institution qu'il préside. Il espère que le partenariat qu'il a formalisé avec les personnalités des partis politiques, sera stratégique et fécond. « C'est ensemble que nous pourrons répondre aux aspirations légitimes de nos populations assoiffées de stabilité et de paix, en organisant des élections justes et crédibles, dont les résultats seront acceptés de tous », les a-t-il engagés. émile ébrottié, premier secrétaire permanent adjoint de la Cei, a remis des kits aux représentants des groupements politiques. Ces documents en format papier et digital étaient constitués d'un courrier d'installation des commissions électorales de la Cei, un répertoire physique des commissions électorales locales et une clé usb du répertoire des commissions électorales indépendantes. Il a invité ses interlocuteurs à faire un bon usage de ce kit.

KANATÉ MAMADOU

CEI / COMMISSIONS ÉLECTORALES LOCALES

549 commissions électorales locales à créer pour 2020



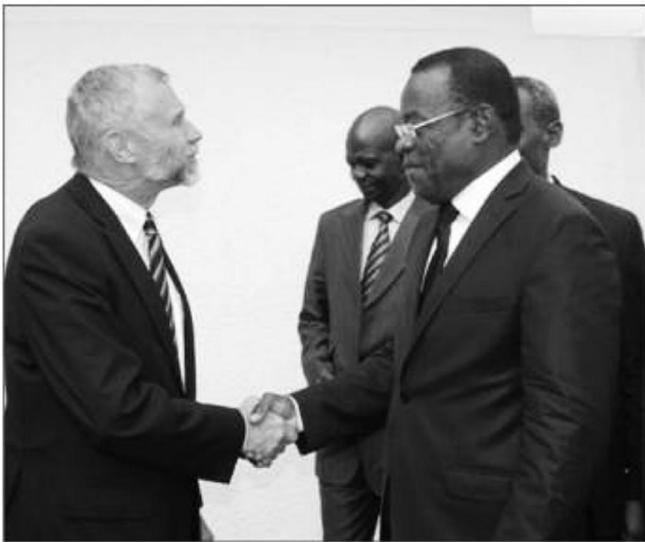
Le président de la CEI a échangé avec les partis politiques hier

THIERY LATT

La pression est dans le camp des partis politiques de l'opposition. Ces derniers ont jusqu'au 15 novembre 2019 pour désigner leurs représentants dans les Commissions électorales locales (CEL). Ce n'est qu'après cette étape qu'il sera procédé à la mise en place de ces CEL à travers les bureaux dans les différentes commissions. C'est l'importante information issue de la rencontre entre la Commission centrale et les partis politiques membres de la CEI hier. Kouakou Kra, vice-président du FPI en charge des questions électorales, représentant de l'AFD (Alliance des forces démocratiques de Côte d'Ivoire), a indiqué que les représentants de l'opposition ont été rassurés par le commissariat central de la CEI qu'au niveau du code électoral des propositions ont été faites au gouvernement. « Les préoccupations posées par l'opposition telles que la révision du code électoral, le découpage des commissions électorales et l'acquisition des pièces pour ces représentants seront examinés minutieusement », a-t-il fait savoir. Concernant les pièces, les partis politiques de l'opposition ont été informés que les ministères de la Justice, de l'Administration du territoire et celui de l'Economie et des Finances, ont été saisis afin de faciliter l'acquisition de ces pièces. Coulibaly-Kuibiart Ibrahime, président de la CEI, a indiqué que pour l'année 2020, il y a 549 commissions locales à créer dont 31 commissions électorales régionales, 82 départementales, 378 sous-préfectorales et 58 communales. « Dès réception de vos propositions, les membres de ces commissions locales seront nommés par décision du président de la Commission électorale indépendante (CEI), pour la durée des sessions qui seront ouvertes en vue de la conduite d'activités spécifiques par la commission centrale », a rassuré le président de la CEI.

SEM Richard Keith Bell au siège du FPI, hier

Affi reçoit la visite du nouvel ambassadeur des USA



Chaude poignée de mains entre SEM. Richard Keith Bell et Pascal Affi N'Guessan, président du FPI.

crédibles et sur lesquels les Etats-Unis peuvent aussi compter pour que ces efforts aboutissent aux résultats escomptés. C'est-à-dire, la paix, la stabilité et la démocratie dans notre pays », a indiqué Pascal Atfi N'Guessan.

ROBERT KRASSAULT

SEM. Richard Keith Bell était, hier, au siège du Front populaire ivoirien (FPI), sis aux Valons, à Cocody-Les Il Plateaux. Le nouvel ambassadeur des Etats unis d'Amérique en Côte d'Ivoire a été reçu par le patron des lieux, Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, entouré de ses plus proches collaborateurs. «Je suis le nouvel ambassadeur des Etats unis d'Amérique. Je viens d'arriver. Je fais le tour; je rencontre beaucoup de personnalités. Je remercie M. Affi N'Guessan de m'avoir reçu avec beaucoup de dirigeants de son parti», a-t-il confié après la rencontre. En Côte d'Ivoire depuis quelques jours, SEM. Richard Keith Bell était à la Maison bleu et blanc dans le but de rencontrer le FPI, en connaître les animateurs et ce que ceux-ci pensent de la situation politique, économique et sociale du pays. Ce qui lui permettra d'avoir une idée non seulement de la composition de la direction du parti, mais surtout de connaître la vision du parti et son appréciation par rapport à certaines questions d'actualité dont le processus électoral. Pour le président du FPI, cette visite qu'il qualifie de courtoisie est une très bonne chose pour le Front populaire ivoirien. «C'est un premier contact, comme son Excellence l'a dit. Je pense que nous aurons d'autres contacts, étant donné que les Etats unis sont étroitement associés au processus démocratique en Côte d'Ivoire, à la sortie de crise des années passées. Ils restent impliqués, engagés. C'est une très bonne chose pour nous. Donc, il faut qu'ils trouvent en face, des interlocuteurs disponibles,